

Rien de plus légitime que cette rétribution mensuelle, car c'est un devoir de conscience pour tous les parents, de donner ou faire donner à leurs enfants une instruction convenable.

En outre, les propriétaires ne sont tenus, à aucun titre, que nous sachions, de tout payer pour ceux qui ne le sont pas. Ceux qui fondent des familles doivent accepter les responsabilités et remplir les obligations qui en découlent. L'inégalité des charges, entre les propriétaires et ceux qui ne le sont pas, ne peut donc pas dépasser une certaine mesure sans que la justice distributive soit violée.

Maintenant, ne vaudrait-il pas mieux laisser aux municipalités scolaires le droit d'imposer, *adlibitum*, la rétribution mensuelle ?

Le principe, en soi, semble plus naturel et plus logique. Mais, en pratique, les choses étant ce qu'elles sont le plus souvent, il ouvrirait la porte à l'injustice et nuirait à la cause de l'éducation.

Ainsi, dans les centres dont la population se compose de propriétaires et d'un fort contingent de locataires, ce dernier groupe, pour arriver à ses fins intéressées, chercherait et réussirait à dominer dans les commissions scolaires. Il lui serait alors facile de supprimer la rétribution mensuelle, et c'est le résultat inévitable qui ne tarderait pas à se produire.

De même supprimez la rétribution mensuelle, et vous verrez l'assistance moyenne à l'école baisser considérablement. Ceux qui sont en position de constater ce qui se passe, sont unanimes à admettre que cette légère contribution favorise beaucoup l'assistance à l'école. Comme on l'a dit bien des fois, "notre peuple veut en avoir pour son argent."

En tout cas, que ceux qui sont en faveur de l'autonomie complète et absolue des municipalités scolaires soient logiques, et tirent les dernières conséquences du principe qu'ils professent.

Alors, qu'ils réclament l'indépendance et l'autonomie de notre système scolaire, non pas partiellement, mais totalement. S'ils ne le font pas, il est presque évident qu'ils poursuivent, en l'espace, un objectif qui ne dit rien de bon, comme on semble l'avoir compris.

Chronique religieuse

Mercredi de la semaine dernière, 20 mars, Mgr l'Archevêque de Québec s'est rendu à Saint-Damien de Buckland pour y